

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

BREVET DES MÉTIERS D'ART

SESSION 2023

HISTOIRE – GÉOGRAPHIE – ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Coefficient : 2,5

Indications sur les attentes

Le règlement d'examen (Arrêté du 17 juin 2020 paru au *BOEN* du 10 juillet 2020) précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à « vérifier les compétences du candidat à :

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'appropriier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC). »

L'épreuve comporte trois parties, notées respectivement sur 6, 8 et 6 points. Cette répartition est immuable.

Dans cette perspective, il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction est un barème cumulatif : la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée.
- l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisée ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie est sanctionnée par une note très basse.
- il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice de façon à ce qu'il soit visible que tout a été évalué.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des **éléments attendus** (capacités, connaissances, etc.), le cas échéant, des éléments à **valoriser**.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2306-FHG HGEMC 1	1/7

- **Les éléments attendus** sont ceux qui doivent être retrouvés dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.
- **Les éléments à valoriser** portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie. Le nombre de points de valorisation doit clairement apparaître sur la copie (à côté de la note initialement donnée et avant l'addition du total des points).

**Grille nationale d'évaluation de la sous-épreuve d'histoire-géographie
et enseignement moral et civique au baccalauréat professionnel.
Grille parue au BOEN n°47 du 16 décembre 2021.**

Parties	Exercices	Principales compétences évaluées
Première partie (histoire ou géographie) / 6 points	Questions à réponses courtes en histoire ou en géographie	- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : se repérer et contextualiser ; - mémoriser et s'approprier les notions ;
Deuxième partie (histoire ou géographie) /8 points	Questions sur documents	- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.
Troisième partie (EMC) /6 points	Analyse d'une situation à partir d'un dossier documentaire	- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme ; - mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement ; - mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République.

Première partie : Géographie (6 points)

Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter.

Compétence évaluée : Maîtriser et utiliser des repères spatiaux (3 points)

Question 1 : complétez l'organigramme (**annexe 1 page 3/12 à rendre avec la copie**) en retrouvant les mots-clés correspondants aux définitions données.

Réponse attendue :

- *Aléa : phénomène d'origine naturelle.*
- *Prévention : ensemble des mesures prises pour limiter les conséquences d'un risque.*
- *Gestion de crise : ensemble des processus d'organisation, des moyens mis en œuvre pour se préparer et faire face à un risque majeur.*

Question 2 : citez :

- un littoral français menacé par les effets du changement climatique ;
- deux acteurs impliqués dans la gestion des risques naturels.

Réponse possible : pour le littoral français menacé par les effets du changement climatique, le candidat pourra citer un exemple métropolitain ou ultramarin exposé à un ou plusieurs risques (cyclones, submersion, érosion...).

Parmi les acteurs impliqués dans la gestion d'un risque, le candidat peut citer l'État (et plus précisément ses différents services : préfecture, direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, direction départementale des territoires - et de la mer), les réseaux d'experts (BRGM, CEREMA, Météo France...), les collectivités territoriales, les communes, les citoyens mais aussi l'ONU, les ONG, les entreprises...

Élément(s) de valorisation :

- *Toute précision sur les effets du changement climatique, sur les missions et compétences dévolues aux acteurs cités en matière de gestion des risques naturels.*

Thème 1 : L'accès aux ressources pour produire, consommer, se loger et se déplacer.

Compétence évaluée : S'approprier les démarches géographiques (3 points)

Question 3 : racontez en une dizaine de lignes l'engagement d'un acteur impliqué dans la gestion d'une ressource. Vous êtes libre du choix de la ressource et de l'acteur.

Réponse possible : on attend du candidat l'identification de l'acteur (État, collectivités territoriales, entreprises, établissements scolaires, associations...) et de la ressource (minerais, énergies, eau, déchets...). Le récit précisera les enjeux de la gestion de cette ressource en terme de disponibilité et d'accessibilité. Il mentionnera les modalités retenues pour la protéger et/ou la valoriser dans la perspective d'un développement durable.

Élément(s) de valorisation :

- *Toute idée relative à la pression exercée par l'homme sur les ressources, aux possibles conflits d'usage.*

- *Tout exemple associant gestion des ressources et aménagement des territoires.*
- *Référence aux changements globaux, aux objectifs de développement durable...*
- *Récit combinant des échelles mondiale (engagements internationaux), nationale et locale.*

Deuxième partie : Histoire (8 points)

Thème 2 : Vivre en France en démocratie depuis 1945.

Capacités évaluées :

- *Questionner et analyser un texte historique.*
- *Mener une analyse historique à partir d'un document iconographique.*
- *Raconter un moment de la période étudiée en argumentant sur sa portée historique.*

SUJET : Les mutations de la France pendant les "Trente Glorieuses"

Questions et réponses possibles

Question 1 : reproduisez le tableau suivant sur votre copie puis complétez-le afin d'identifier les transformations constatées pendant les "Trente Glorieuses". (Document 1)

Réponse possible :

Domaine concerné	Exemple(s) de transformation
Biens de consommation	<i>Démocratisation des appareils électroménagers, de l'automobile, de la télévision.</i>
Besoins essentiels	<i>Alimentation et habillement variés et de qualité.</i>
Équipements collectifs	<i>Construction d'habitations, d'écoles, d'hôpitaux, de maisons de retraite, de lieux de vacances.</i>
Loisirs	<i>Vacances (camping, baignade), sport.</i>
<i>Protection sociale</i>	Sécurité vis-à-vis de la maladie, du chômage, des accidents de la vieillesse, primes allouées à la maternité, aide donnée aux familles nombreuses.

Question 2 : expliquez les transformations économiques de la France pendant les "Trente Glorieuses". (Documents 1 et 2)

Réponse possible : toute explication (et non citation) qui évoque au moins deux transformations de l'économie française parmi les suivantes :

- *la mécanisation dans le secteur agricole ;*
- *la standardisation du travail industriel ;*
- *les transformations du travail dans les services (généralisation de l'ordinateur, développement de la grande distribution...).*

Éléments de valorisation :

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2306-FHG HGEMC 1	4/7

- toute explication justifiée par des exemples précis qui attestent d'une lecture fine du document ;
- l'évocation de l'augmentation des capacités de production qui conduisent à une baisse des prix ainsi que du rôle de la publicité ;
- l'utilisation de notions précises : secteurs primaire, secondaire, tertiaire ; société de consommation....

Question 3 : expliquez la phrase soulignée dans le document 1 à l'aide du document 2.

Réponse possible : on attend une explication de la phrase qui peut prendre en considération les éléments suivants : l'apparition de la grande distribution (hypermarché), l'agencement du magasin en rayons (ex : rayon « enfant ») et l'utilisation de la publicité ou des promotions. Le candidat doit faire le lien entre les deux documents et citer des exemples extraits de la photographie.

Éléments de valorisation :

- tout commentaire pertinent sur le contexte de l'époque évoquant l'apparition de la société de consommation durant les "Trente Glorieuses".
- toute mention relative à la subjectivité du propos de Charles de Gaulle.

Question 4 : justifiez l'affirmation suivante : « Malgré les progrès, la société française demeure inégalitaire pendant les "Trente Glorieuses" ». (Documents 1 et 3)

Réponse possible : on attend une justification prenant en considération les deux éléments suivants :

- inégalités au niveau de l'habitat (développement de nouvelles formes d'habitat « constantes améliorations de l'équipement du pays », « homothétiques appartement », « vie agglomérée » / bidonvilles avec problèmes de confort) ;
- inégalités sociales (pauvreté des Français mais aussi des étrangers qui participent aux transformations de la France).

Élément de valorisation : l'évocation des inégalités face à l'intégration dans la société (document 3) et du ressenti des progrès par les Français (« méfiance et aigreur dans les relations entre les Français »).

Question 5 : racontez, en une dizaine de lignes, les mutations de la France pendant les "Trente Glorieuses".

Réponse possible : tout récit qui mentionne au moins la transformation de l'économie (mécanisation et standardisation du travail, développement de la grande distribution...) et de la société durant cette période (société de consommation, progrès matériel, essor du niveau de vie et des loisirs, protection sociale...) mais aussi les limites principalement évoquées dans les documents (société inégalitaire, uniformisation des pratiques culturelles...).

Éléments de valorisation : éléments tirés des connaissances des candidats mais aussi toute remarque pertinente sur les aspects non évoqués dans les documents : bornes chronologiques, croissance économique, évolution de la place des femmes dans la société, démocratisation de l'enseignement, crise de mai 1968, Jean Fourastié...

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2306-FHG HGEMC 1	5/7

Troisième partie : Enseignement moral et civique (6 points)

Compétences :

- Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme.
- Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement.
- Respecter autrui et la pluralité des points de vue.

Thème : s'engager et débattre en démocratie autour des défis de société

Sujet : Les algorithmes des réseaux sociaux, un danger pour le débat démocratique ?

Questions et réponses possibles

Question 1 : décrivez et expliquez les évolutions récentes dans l'accès, la consommation et la circulation de l'information. (Document 1)

Réponse possible :

- développement de nouveaux moyens d'échanges numériques avec de nouveaux médias, le développement de réseaux sociaux (Facebook...). Les informations accessibles sont démultipliées.
- maintien des moyens plus traditionnels (presse écrite, radio, télévision) qui utilisent aujourd'hui le mode numérique de diffusion (sites internet)
- chaque utilisateur peut être producteur d'informations sur les réseaux sociaux, les blogs...
- circulation d'information plus rapide. (en un clic)

Éléments de valorisation : Ces évolutions sont permises par la liberté d'expression, la liberté d'information, le pluralisme des idées garantis en démocratie.

Question 2 : expliquez la phrase soulignée dans le document 1 : « Les réseaux sociaux ne favorisent ni l'ouverture aux pensées et avis divergents, ni la prise en compte du bien commun. »

Réponse possible : Les réseaux sociaux nous enferment dans un mode de pensée et ne permettent pas la pluralité des opinions et donc les conditions du débat démocratique. Les algorithmes peuvent nous enfermer dans un entre-soi où seul l'intérêt individuel est pris en compte. En effet, l'algorithme cible les choix de l'individu (likes, retweets ou commentaires) sans lui proposer des choix différents : l'algorithme détermine notre profil ; les informations qui nous parviennent vont toujours dans le sens de ce que l'on pense (« bulle ») : il n'y a aucun point de vue contradictoire. Or pour faire vivre la démocratie, le citoyen a besoin de prendre en compte le bien commun et de confronter ses propres opinions à celles des autres.

Dès lors, si les réseaux sociaux offrent une liberté d'expression, ils enferment aussi leurs utilisateurs dans des bulles qui ne permettent pas un réel débat démocratique.

Élément de valorisation :

- tout exemple extrait de l'actualité illustrant le propos de l'auteur
- tout approfondissement de l'explication

Question 3 : identifiez les moyens avec lesquels l'État et les citoyens peuvent exercer leur vigilance sur les usages des algorithmes. (Document 2 et connaissances personnelles)

Réponse possible : le candidat pourra faire référence à :

- la présence de la CNIL qui est organisateur du débat (institution créée en 1978)
- la participation à des débats citoyens, des concertations.
- la connaissance : importance de l'éducation, de la connaissance du fonctionnement des algorithmes par exemple. Le candidat pourra faire émerger la notion de responsabilité.

Élément de valorisation : le candidat qui évoque d'autres moyens (est-il envisageable de légiférer comme on l'a fait dans le cadre du RGPD ?)

Question 4 : discutez l'affirmation suivante dans un texte argumenté d'une dizaine de lignes minimum : « Le numérique a modifié les conditions du débat démocratique dans les démocraties libérales ».

Réponse possible : le candidat pourra exposer les idées suivantes :

- le numérique a multiplié le nombre de sources d'informations dans les démocraties libérales en offrant l'accès à des sites internet, des ouvrages en ligne, des ressources diverses (vidéos, photographies, analyses...), des blogs, des réseaux sociaux, etc.. Des espaces de collaboration et d'échanges se sont multipliés. Il existe par exemple des encyclopédies en ligne comme Wikipédia (nées de la collaboration entre contributeurs).
- toutefois, si les libertés d'information, d'expression, d'opinion... sont aux origines de cet essor (elles sont garanties en démocratie), les usages numériques peuvent dévoyer les conditions du débat démocratique à travers :
 - les filtres mis en place, filtres issus des algorithmes dont les citoyens utilisateurs du numérique (réseaux sociaux) n'ont pas toujours conscience.
 - la multiplication des fausses informations (délibérément diffusées parfois).
 - la manipulation des données numériques à des fins de désinformation.
 - l'instantanéité des expressions (en un clic...) et l'importance prise par les stratégies de communication au détriment des analyses de fond.

Dans certains cas les réseaux sociaux et les algorithmes peuvent enfermer les citoyens dans un modèle unique de pensée (allant parfois jusqu'au conspirationnisme et la remise en cause de la démocratie).

Les citoyens doivent faire preuve de responsabilité, de prudence et d'esprit critique. Enfin, le législateur a multiplié depuis la fin des années 1970 les outils pour contrôler l'usage des données, adapter la législation aux nouvelles menaces sur internet, et pour protéger les droits et libertés dans un contexte sans cesse renouvelé.

Baccalauréat Professionnel et Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 Sous-épreuve U52 : Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique	
Repère de l'épreuve : C 2306-FHG HGEMC 1	7/7